



*Directive Bolkestein :*  
**NON À LA DÉLOCALISATION  
À DOMICILE**

*La directive européenne dite Bolkestien prévoit que la réglementation applicable à une entreprise de l'Union européenne sera celle du pays d'origine, et non celle du pays où elle intervient*

Refusons la concurrence sauvage organisée par Bruxelles :

- ***Non au dumping social.*** Les salariés français n'auront qu'une alternative : se retrouver au chômage ou se contenter des avantages sociaux polonais ou slovaques.
- ***Non au dumping fiscal.*** Les entreprises françaises seront remplacées par des entreprises d'Europe de l'Est à faible fiscalité.
- ***Non à des prestations au rabais.*** Quelle sera la qualité des services assurés par une entreprise de Chypre fournissant de la main-d'œuvre à un hôpital français ou à une usine « Seveso » italienne ?

**Avec Bruno Mégret et le MNR**  
***Défendez vos emplois***  
***Non à la « Constitution » européenne***



Nom..... Prénom.....  
Adresse.....

Tél. : .....

- J'apporte mon soutien au MNR et à Bruno Mégret et verse la somme de ..... € (chèque à l'ordre de "AF MNR").
- Je souhaite recevoir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur le programme et l'action du MNR.

À RENVOYER À : MNR - 15, RUE DE CRONSTADT - 75015 PARIS ● RADIO MNR : 08 92 69 69 26